

**CONCOURS OUVERTS LES 09, 10, 11 et 12 JUIN 2026
POUR L'ADMISSION AU CYCLE DE FORMATION DES
ELEVES DIRECTEURS D'HÔPITAL**

4^{ème} EPREUVE D'ADMISSIBILITE

(Durée 4 heures – Coef 4 si majeure / Coef 2 si mineure)

Vendredi 12 juin 2026

Composition

SANTE PUBLIQUE

**CONCOURS EXTERNE et CONCOURS EXTERNE
SPECIAL dit « TALENTS »**

3^{ème} épreuve

SANTE PUBLIQUE – COMPOSITION

CONCOURS EXTERNE ET CONCOURS EXTERNE SPECIAL DIT « TALENT »

Sujet : (17 pages)

La désinformation en santé : risques, enjeux et stratégie d'action en santé publique.

Liste des documents

Document 1 : Stratégie nationale de lutte contre la désinformation en santé : une priorité du ministère de la santé, de la sécurité, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées – 12 janvier 2026 (pages 1 à 3)

Document 2 : Le Pr Didier Raoult définitivement sanctionné de deux ans d'interdiction d'exercice - AP News – 14 octobre 2025 (pages 4 et 5)

Document 3 : Un an après sa mise en examen, Thierry Casasnovas n'a ri perdu de son influence. Le Monde – 12 mai 2024 (pages 6 et 7)

Document 4 : Quels apports de l'hypnose et la méditation dans une médecine intégrative ? – Communiqué de presse – CHU de Bordeaux – 24 mars 2021 (page 8)

**Document 5 : Les contraceptions « naturelles » : féministes ou réacs ?
Emilie Massemin, Reporterre - 9 mai 2025 (pages 9 à 11)**

**Document 6 : Fiche 1.2 Quand une dérive thérapeutique devient-elle sectaire ?
(pages 12 et 13)**

Document 7 : Défis de la désinformation en santé : enjeux, initiatives et stratégies face à l'infodémie ? Amélie Pelletier – 07 novembre 2025 (pages 14 à 17)



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Christophe
Bachelier
Premier ministre

Stratégie nationale de lutte contre la désinformation

en santé :

une priorité du ministère
de la Santé, des Familles,
de l'Autonomie

et des Personnes handicapées

12 janvier 2026

Lutte contre la désinformation : une responsabilité collective, une priorité de santé publique

Dans un contexte de défiance accrue envers la science et les institutions sanitaires, alimentée par la crise du Covid-19, les bouleversements géopolitiques et la montée des discours complottistes, la lutte contre la désinformation en santé s'impose comme une priorité stratégique pour l'État. La diffusion massive de fausses informations médicales met en péril la santé publique, fracture le lien de confiance entre les citoyens et les institutions et alimente un climat de suspicion propice aux dérives sectaires.

Cette défiance a des conséquences très concrètes : elle détourne des patients des soins, affaiblit la prévention et alimente des peurs parfois durables. Je le constate chaque jour : sur les réseaux sociaux, des informations fausses ou trompeuses circulent massivement, parfois plus vite que les données scientifiques validées. La vaccination en est un exemple emblématique.

Omniprésentes sur les réseaux sociaux, les informations trompeuses ou inexactes dans le domaine de la santé sont facilement propagées et peuvent entraîner des conséquences néfastes sur la santé des individus. Le phénomène, loin d'être marginal, s'enracine dans notre quotidien numérique et appelle une réponse systémique, transversale et déterminée.

Pour lutter contre ce phénomène inquiétant, nous avons engagé, dès 2025, une démarche de lutte contre la désinformation en santé. Cette démarche traduit une exigence claire : garantir à toutes et tous une information en santé fiable, accessible et compréhensible. Elle s'inscrit dans une transformation profonde de l'action publique, qui assume le combat pour la rigueur scientifique, sans céder ni à la simplification excessive ni à la défiance.

Je suis convaincu que cette lutte ne peut être efficace que si elle est collective. Professionnels de santé, chercheurs, journalistes, enseignants, créateurs de contenus, plateformes numériques, acteurs associatifs et citoyens ont un rôle essentiel à jouer. Ensemble, nous devons renforcer l'esprit critique, valoriser la pédagogie scientifique et recréer les conditions d'une confiance durable.

Lutter contre la désinformation en santé, c'est protéger. Protéger les individus et protéger notre système de santé. C'est affirmer une vision humaniste de la santé, fondée sur la connaissance, la transparence et la responsabilité. En tant que ministre de la Santé, je prends pleinement ma part dans ce combat, avec la conviction qu'une information juste et partagée est l'un des piliers de la santé publique.

M^{me} Stéphanie RIST,
Ministre de la Santé,
des Familles, de l'Autonomie
et des Personnes handicapées

document 1

Une mobilisation collective

Afin de structurer une stratégie nationale de lutte contre la désinformation en santé, un comité de pilotage a été lancé par le ministère pour réunir experts et personnalités qualifiées : agence et opérateurs d'Etat (ANSM, SPP), institutions nationales (INSERM), ATS, personnalités qualifiées dans le champ des sciences sociales et du numérique, notamment. En s'adressant à l'expertise de chercheurs, médecins, journalistes, influenceurs et acteurs publics, l'objectif est triple : décrypter les ressorts de la désinformation, impulser des actions concrètes et durables et structurer une mobilisation collective capable de résister aux tentations obscurantistes.

Pour renforcer les travaux du comité de pilotage, une mission d'expertise indépendante a été confiée le 27 août 2025 au Pr Mathieu Molinard, à la Pr Dominique Costagliola et au Dr Hervé Maisonneuve. Ces derniers rendent les conclusions de leurs travaux ce jour, après avoir mené 156 entretiens auprès d'agences sanitaires, d'associations, de l'assurance maladie, d'établissements de santé, de journalistes, de médias, de mutuelles, d'organismes nationaux de recherche, de partis politiques, de personnes de la société civile, de plateformes, de professionnels de santé, de scientifiques, de services de l'Etat, de sociétés savantes et d'universités.

2.3.13 une phase nécessaire d'écoute et de consultations citoyennes

La collaboration avec la société civile est au cœur de la stratégie nationale. Associations citoyennes, collectifs de soignants, plateformes de fact-checking, journalistes scientifiques, influenceurs engagés, enseignants, créateurs de contenus : tous ont un rôle à jouer dans la reconquête de la confiance et la diffusion d'une culture critique de la santé. Il s'agit de passer d'une logique descendante de la communication à une mobilisation horizontale, plurielle et durable.

2.3.13.1 mesurer la perception des citoyens (en cours de réalisation)

Mise en place d'enquêtes et études d'opinion :

Une première étape exploratoire (résultats fin janvier 2026)

Objectif : explorer les perceptions et logiques de croyance, identifier les canaux d'information mobilisés et comprendre les attentes ou résistances vis-à-vis de la parole publique.
Méthodologie : 18 entretiens individuels d'1h et 3 tirades de 2h30 menés en présentiel.

Un baromètre national (résultats début avril 2026)

Objectif : mesurer de manière représentative l'état de l'opinion sur la désinformation en santé (degré d'exposition, confiance dans les sources, adhésion à certaines rumeurs, réflexes de vérification).
Méthodologie : enquête en ligne auprès de 2 000 répondants représentatifs du grand public.

Des communautés en ligne (premier trimestre 2026)

Objectif : observer dans la durée les attitudes et pratiques des citoyens face à la désinformation en santé, recueillir leurs réactions en temps réel et tester des hypothèses de communication.
Méthodologie : mise en place d'une communauté de 70 participants, active en continu pendant 6 mois.

2.3.13.2 mise en place du Comité citoyen (en cours de réalisation)

En parallèle, le ministère organise trois week-ends de concertations citoyennes autour d'une question centrale : quel rôle doivent jouer les pouvoirs publics en matière de lutte contre la désinformation en santé ?

La méthode : 27 citoyens, représentatifs de la société française, se réunissent pour formuler un avis comportant des recommandations. Ces recommandations seront présentées lors des Assises du numérique en santé, le 18 février prochain.

PROGRAMME :

1^{re} session : 6-7 décembre 2025

Présentation de la thématique avec des experts

2^e session : 17-18 janvier 2026

Tables rondes avec des regards croisés

3^e session : 31 janvier-1^{er} février 2026

Rédaction de l'avis par les citoyens

Assises du numérique en santé : mercredi 18 février 2026

2.3.13.3 constitution d'un Observatoire de la désinformation en santé (en cours de réalisation)

L'Observatoire est une structure de compréhension de la désinformation et d'action. Opérateur de la démarche d'intelligence, il n'est pas là simplement pour observer, il a aussi pour mission d'informer, d'alerter et de sensibiliser.

Sa mission principale : être l'acteur essentiel de l'identification et de la compréhension des phénomènes de désinformation en santé.

Il exerce ainsi un rôle de veille et d'alerte, au quotidien et dans la durée, via la publication de baromètres, de revues de littérature, de travaux de recherche, etc.

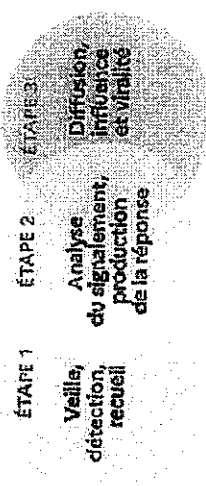
Il pourra animer des comités de travail thématiques sur des sujets identifiés comme prioritaires pour promouvoir l'information en santé : éducation critique, responsabilisation des plateformes, IA, Recherche, etc.

Cet observatoire vise en premier lieu le partage d'information avec les partenaires du ministère, les médias, les sociétés savantes / ordres et professionnels de santé.

Sa gouvernance et les modalités de garantie de son indépendance sont en cours de réflexion.

mise en place d'un dispositif d'infovigilance en santé (à partir de fin-janvier)

Trois étapes pour détecter les fausses informations en temps réel, analyser les ressorts argumentaires et diffuser une réponse fiable afin de lutter contre la désinformation.



Ce dispositif mobilise une communauté d'acteurs (ARS, organismes de tutelle, instituts de recherche, réseau d'experts, journalistes, influenceurs...) aux trois étapes clés du dispositif d'infovigilance (veille, analyse, diffusion) :

Étape 1 :

- Veille et détection de fausses informations en santé
- Premières évaluations des signaux (en fonction de critères de viralité et de crédibilité)

Étape 2 :

Opérée par le Service Public d'information en santé (SPIS) :

- Analyse des signaux transmis à l'aide d'une matrice de critères pour identifier le type de réponse à apporter
- Identification et sollicitation des experts du réseau afin d'apporter rapidement une réponse vérifiée scientifiquement

Étape 3 :

Mise en place d'outils de diffusion et de riposte :

- Des contenus « Le Check-up » sur TikTok et YouTube Shorts
Premiers thèmes traités : s'y retrouver dans les informations en santé, information sur la vaccination grippe, vaccination HPV, compléments alimentaires, risques des écrans sur les enfants, virus de l'hiver et gestes barrières
Les sujets à venir : IVG, ménopause, endométriose, pratiques de soins non conventionnelles, pratiques esthétiques illégales...
Ainsi que des sujets didactiques visant à favoriser l'éducation à l'esprit critique, comprendre comment se fabriquent les fausses informations, savoir les détecter :
- Comment les algorithmes favorisent la propagation de fake news ?
- Quelles implications sur l'information en santé ?
- Quelles sont les pratiques courantes en matière de désinformation en santé ?

- Un site de référence : [santé.fr/espace « Décryptages »](https://santé.fr/espace-d%C3%A9cryptages)
Site du Service Public d'information en santé, santé.fr permet d'accéder facilement à des réponses fiables sur ses préoccupations de santé. Il s'agit de rendre accessible une information en santé de qualité et d'apporter l'éclairage indispensable dans un monde saturé de désinformation.
L'espace « Décryptages » fournit les réponses aux fausses informations qui circulent et permet aux usagers d'interroger des experts sur une information en santé jugée douteuse.

bâtir un socle de confiance propice à l'information en santé (en cours de réalisation)

renforcer l'éducation critique à la santé

Rédaction en cours de kits pédagogiques sur l'information en santé à destination des enseignants et enfants.
Les travaux du ministère chargé de la santé et de l'éducation nationale, en collaboration avec le CLEMI (Centre pour l'éducation aux médias et à l'information), portent sur le partage des ressources existantes et l'identification des besoins en contenus complémentaires. Un événement commun sera organisé à ce sujet à l'occasion de la Semaine de la presse et des médias dans l'école (du 23 au 28 mars 2026).

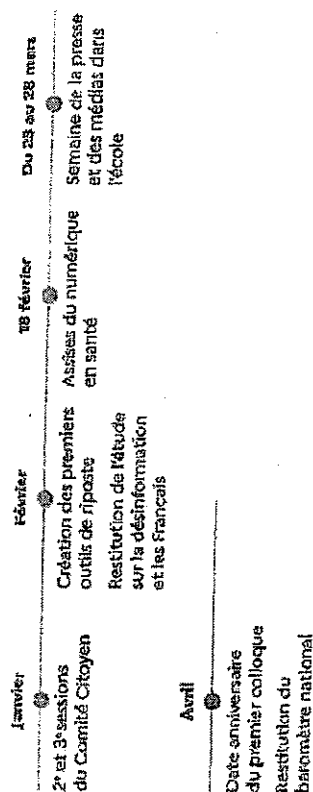
la responsabilisation des plateformes

Dans le cadre du Réseau national de coordination de la régulation des services numériques, les travaux pour 2026 porteront sur la lutte contre la manipulation de l'information, infox ou la désinformation des masses. Le ministère chargé de la Santé est étroitement associé à ces travaux pilotés par le ministère de l'économie et des finances.

l'intégration de la désinformation en santé au sein des programmes de recherche

Des échanges sont en cours avec le MESR pour se coordonner sur la mise en œuvre.

LE CALENDRIER 2026





DÉPÊCHE - Mardi 14 octobre 2025 - 18:49

Le Pr Didier Raoult définitivement sanctionné de deux ans d'interdiction d'exercice

Mots-clés :

établissements de santé vigilance infectio agences sanitaires produits de santé juridique justice patients-usagers
 ordres université éthique-déontologie hôpital chu-chu ap-hm samu sociétés savantes recherche
 vaccins épidémiologie médecins Nouvelle-Aquitaine

PARIS, 14 octobre 2025 (APMnews) - Le Conseil d'Etat a refusé mardi l'admission du pourvoi formé par le Pr Didier Raoult contre la décision de la chambre disciplinaire nationale (CDN) de l'ordre des médecins qui l'a sanctionné en octobre 2024 de deux ans d'interdiction d'exercice.

Dans sa décision, dont APMnews a pris connaissance, le Conseil d'Etat estime qu'aucun des moyens du pourvoi déposé en décembre 2024 n'est de nature à permettre son admission et son examen au fond.

La sanction prononcée en appel par la CDN de l'ordre des médecins le 2 octobre 2024 à l'encontre de l'ancienne figure de l'institut hospitalo-universitaire (IHU) de Marseille (cf [dépêche du 03/10/2024 à 12:30](#)) est donc définitive.

Cette sanction est effective depuis le 1er février 2025 et prendra fin le 31 janvier 2027 à minuit.

La CDN avait aggravé la sanction du blâme infligée en première instance en 2021 par la chambre disciplinaire de première instance (CDPI) de Nouvelle-Aquitaine (cf [dépêche du 03/12/2021 à 18:30](#)).

Didier Raoult est aujourd'hui retraité. Il n'exerce plus de fonctions dans la fonction publique hospitalière (FPH) depuis qu'il a quitté la direction de l'IHU de Marseille en septembre 2022 (cf [dépêche du 20/09/2021 à 11:45](#)).

La CDPI de Nouvelle-Aquitaine avait prononcé un blâme à l'encontre du Pr Didier Raoult dans une décision du 3 décembre 2021, retenant des manquements à quatre articles du code de déontologie médicale (cf [dépêche du 07/12/2021 à 13:55](#) et [dépêche du 03/12/2021 à 18:30](#)).

Le Conseil national de l'ordre des médecins (Cnom) avait fait appel (cf [dépêche du 17/12/2021 à 17:41](#)) et réclamait une sanction plus sévère à l'encontre du Pr Raoult.

L'intéressé avait fait l'objet de plusieurs signalements et plaintes auprès du conseil départemental de l'ordre des médecins (CDOM) des Bouches-du-Rhône, qui avait alors saisi en octobre 2020 la juridiction disciplinaire, avant que le Cnom ne s'associe à la procédure en décembre suivant (cf [dépêche du 12/11/2020 à 18:40](#) et [dépêche du 22/12/2020 à 11:58](#)), finalement dépaycée en Nouvelle-Aquitaine.

La CDPI de Nouvelle-Aquitaine avait condamné en substance un manque de prudence et des excès dans la communication du Pr Raoult sur la promotion de l'hydroxychloroquine dans le traitement du Covid-19, dont l'efficacité n'a depuis jamais été démontrée (cf [dépêche du 05/09/2024 à 19:03](#), [dépêche du 05/06/2023 à 19:19](#) et [dépêche du 30/05/2023 à 13:23](#)).

Dans sa décision très motivée, la CDN soulignait qu'il existait bien un consensus parmi les autorités scientifiques et réglementaires pour "estimer que l'on ne peut retenir un bilan bénéfice-riposte favorable à l'hydroxychloroquine" dans son utilisation contre le Covid-19.

Par conséquent, "en persistant à prescrire cette spécialité malgré les avis répétés et concordants des autorités sanitaires", le Pr Raoult "n'a pas établi ses prescriptions selon les données acquises de la science". Il n'a "pas délivré des soins consciencieux" et "a proposé aux patients comme salutaire un médicament insuffisamment éprouvé", estimait la juridiction.

Elle concluait à une méconnaissance des dispositions relatives à la sécurité et à l'efficacité des soins inscrites dans le code de déontologie.

Elle avait également sanctionné la conduite d'une étude à l'IHU de Marseille "sur près de 30.000 patients hors de

tout protocole randomisé agréé par un comité de protection des personnes (CPP) et autorisé". Elle avait toutefois écarté le grief tiré d'une méconnaissance de l'information due aux patients, ces derniers ayant été informés des risques de l'hydroxychloroquine et de sa dispensation hors autorisation de mise sur le marché (AMM).

La CDN avait aussi sanctionné la mise en cause par le Pr Raoult de la politique sanitaire suivie par le gouvernement pour contrer l'épidémie de Covid-19, "notamment les mesures de vaccination généralisée et de confinement", ainsi que les propos tenus publiquement "à l'égard d'autres établissements ou confrères [...] dépassant le cadre de la liberté d'expression et empreints d'absence de confraternité".

vg/no/APMnews

[VG9T35EGO]

©1988-2026 APM International - https://www.apmnews.com/print_story?uid=218165&objet=428695

Un an après sa mise en examen, Thierry Casasnovas n'a rien perdu de son influence

Le « gourou du cru », mis en cause pour des soupçons de dérives sectaires, n'a mis que quelques mois à reconstruire son écosystème. Début mai, il proposait à ses fidèles une formation professionnelle douteuse, finalement annulée après plusieurs signalements.

Par Samuel Laurent, Le Monde

Publié le 12 mai 2024 à 07h49

Temps de Lecture 5 min.

« J'accepte d'être jugé, j'ai même hâte. Je jubile à l'idée d'arriver au temps du procès. » Au téléphone, Thierry Casasnovas, le « gourou du crudivorisme », comme l'ont surnommé les médias « aux ordres » – il ne les porte pas dans son cœur –, n'a rien perdu de sa verve. Placé sous contrôle judiciaire à l'issue de sa mise en examen, le 10 mars 2023, pour « abus de confiance », « abus de faiblesse » et « exercice illégal de la médecine et de la pharmacie » – des accusations qu'il conteste –, il n'a pas pu résister longtemps à l'appel des projecteurs. Et vient de refaire parler de lui pour une rocambolesque histoire de formation professionnelle.

Les termes de sa libération conditionnelle sont clairs : l'influenceur en jus de légumes et en santé naturelle, qui a eu son premier rendez-vous « fin avril » avec la juge d'instruction chargée de son dossier, a « interdiction de participer ou d'organiser des stages et des formations » en rapport avec « la naturopathie, l'hygiénisme, la santé ou le bien-être ». Et assure s'y tenir scrupuleusement.

« Je vis du chômage de ma compagne », promet le Catalan, qui dit se consacrer désormais essentiellement à ses enfants et à son jardin. Il n'a pas pour autant renoncé à produire et à diffuser les vidéos qui ont fait son succès. Et n'a jamais eu autant d'abonnés : plus d'un million désormais sur sa chaîne YouTube, « *démonétisée* », qui ne lui rapporte donc plus d'argent, insiste-t-il.

Formation aux cryptomonnaies

Il est surtout très présent sur un site, rgnr.tv, qui reprend le nom et la marque qui l'ont fait connaître au fil des années et sur lequel on peut, moyennant des abonnements, qui oscillent entre 5 et 15 euros par mois, profiter de ses vidéos et de ses conseils en matière de jeûne ou de jus de légumes. *« Il n'est pas de moi, je ne suis qu'un simple contributeur. Je n'ai pas l'énergie de me relancer »,* assure-t-il, expliquant que « des personnes », dont il refuse de donner le nom, pour « préserver leur anonymat », lui ont proposé de le faire à sa place.

Ce site est édité par une récente société irlandaise, Regenere Limited, créée en février 2024, dont le bénéficiaire n'est pas nommé, mais qui est dotée, selon les documents de création, de 100 000 euros de capital. Outre cette vitrine, M. Casasnovas est très actif sur le canal Telegram RGNR. Ses 42 000 abonnés ont ainsi pu, fin avril, bénéficier d'un « bon plan », vanté en vidéo par l'influenceur : une « *excellente formation* » aux cryptomonnaies et au « *Web 3.0* », éligible au compte personnel de formation (CPF), un dispositif qui permet à chaque salarié de financer la formation de son choix grâce à un pécule cotisé au fil des mois.

Sceptique au début, car « *il y a tellement d'arnaques sur Internet* », M. Casasnovas raconte avoir été séduit par « *la qualité de la formation et les bénéfices que chacun pouvait en tirer* ». Dans sa vidéo de promotion, il mettait aussi en avant un point intéressant : « *On va pouvoir récupérer 33 % de la valeur de la formation. C'est un truc de fou, on peut regagner de l'argent.* » Quelques jours plus tard, il reconnaîtra, dans un autre message Telegram, que Regenere Limited touche « *un petit pourcentage* » sur ces formations, menées par « *des amis à nous* » qui « *font un supertravail* ». « *C'est également un moyen de soutenir RGNR* », plaide-t-il.

Figures conspirationnistes

La formation en question est dispensée par Web3 Academy, un site animé par Victor Lardé, un ancien croupier de casino – il n'a pas répondu à nos sollicitations. Sur son profil Facebook, il raconte avoir longtemps vécu à Malte, où son entreprise de transport aurait coulé en 2020 à cause de la « *folie covidiste* ». Avant de lancer Web3 Academy, il proposait des conseils en cryptomonnaies et en marketing relationnel.

M. Casasnovas dit ne pas le connaître personnellement, mais avoir découvert son travail sur la chaîne d'un de ses amis, Johann Fakra, et l'avoir jugé « *très compétent* ». Johann Fakra, dont Le Monde avait révélé, en 2018, qu'il était derrière une trentaine de pages Facebook traitant autant de

naturopathie que d'actualité, avec un ton souvent complottiste, anime aujourd'hui « Quartier libre TV » et « On fait quoi maintenant », deux WebTV où défilent les stars de l'opposition à la vaccination contre le Covid-19, du médecin Louis Fouché aux figures conspirationnistes comme Jean-Jacques Crèvecoeur ou Pierre Jovanovic. M. Lardé a évoqué sur cette dernière, en juin 2023, la « souveraineté monétaire ».

Lire aussi | Article réservé à nos abonnés [Les paradoxes de Louis Fouché, le docteur antivax](#)
Lire plus tard

S'il se défend de toucher quelque rémunération, et assure avoir uniquement « donné un coup de main » à Web3 Academy, M. Fakra était très actif sur le canal Telegram axé sur la formation pour aiguiller les candidats. Une formation dont le coût « sera calculé selon votre CPF », précisait-il en réponse à une question d'un candidat, le 29 avril.

Nébuleux système de « tokens »

Le contenu de cette formation est un assemblage de mots-clés à la mode, sans guère de précisions : blockchain (technologie de traçabilité), cryptomonnaies, NFT (« objets » numériques rendus uniques de par leur inscription dans une blockchain), métavers (mondes virtuels)... Parmi les formateurs, on trouve Cédric G., un ancien professeur d'anglais, « formateur en informatique et outils Web3 », mais aussi « alchimiste et guérisseur » ; ou Lénak B., qui, après avoir travaillé comme animatrice, est devenue « coach holistique et experte en épanouissement personnel et finances 3.0 ».

Plus que son contenu, c'est l'offre de remboursement de 33 % du montant du CPF qui a attiré nombre de postulants. Mais ses modalités pratiques restent vagues. Le site évoque un nébuleux système de « tokens » (jetons), permettant aux stagiaires d'investir leurs crédits CPF soit dans des placements en cryptomonnaies, avec la promesse de rendements mirobolants, soit dans des projets communautaires fort divers : un collège privé du Morbihan, une entreprise d'apiculture du Vexin, ou encore une salle de sport à Vichy (Allier).

Mais pour obtenir ces bénéfices – et accessoirement la formation –, il faut pouvoir la faire valider sur l'interface du CPF. Ce que les candidats ont toutes les peines à obtenir. En réalité, Web3 Academy agit comme un sous-traitant d'une autre société de formation agréée, Forma Lean, plutôt centrée sur les métiers de services à la personne. Celle-ci n'a pas répondu aux sollicitations du *Monde*.

La rétrocession « interdite » concernant le CPF

Sur le canal Telegram réservé à la formation, les questions et les inquiétudes montent à mesure des retours des candidats qui voient leur dossier refusé. L'inquiétude se fait plus grande encore lorsque, dans le week-end du 4 mai, toute référence à cette formation, y compris la vidéo où M. Casasnovas en faisait la promotion, est effacée des réseaux de RGNR. « La formation allait être annulée, je ne voyais pas l'intérêt de conserver les vidéos », assure-t-il aujourd'hui, imputant cette annulation à « la pression et le cyberharcèlement » de quelques acteurs, dont le site [L'Extracteur](#), qui mène une [veille depuis des années sur ses activités](#) et contre lequel il assure avoir porté plainte.

En pratique, il a fallu attendre le 8 mai pour qu'un message signé de « l'équipe RGNR » acte la fin des espoirs des candidats : « L'offre de formation (...) a été annulée par l'organisme de formation pour des raisons dont nous n'avons pas encore tous les tenants et les aboutissants ». Contactée, la Caisse des dépôts et consignations, qui pilote la gestion du CPF, fournit une explication simple : elle a été destinataire de signalements qui l'ont conduite à « diligenter un contrôle et bloquer les paiements de l'organisme de formation ». La pratique de rétrocession d'une partie des sommes est en effet « interdite concernant le CPF », tout comme « le démarchage commercial », auquel se livre Web3 Academy.

Thierry Casasnovas, lui, est déjà passé à autre chose. Avec son avocat, M^e Fabrice Di Vizio, également conseil de Didier Raoult, il espère obtenir la nullité de sa mise en examen, « faute d'indices graves et concordants ». Samedi 11 mai, il organise une conférence aux côtés de Salim Laïbi, chirurgien-dentiste et figure historique du conspirationnisme français. Les deux hommes débattront de « la fin du monde moderne » et du « monde d'après : santé et autonomie radicale ». Prix d'entrée : 10 euros.

[Samuel Laurent](#)



COMMUNIQUE DE PRESSE

Bordeaux, le 24 mars 2021

Soirée Santé Mollat #5

Quels apports de l'hypnose et la méditation dans une médecine intégrative ?

Les soirées santé initiées par la librairie Mollat et le CHU de Bordeaux ont pour objectif de répondre aux interrogations du grand public sur différentes thématiques de santé. Le 1^{er} Lundi de chaque mois, un expert du CHU de Bordeaux vient à la rencontre du grand public pour répondre à ses questions.

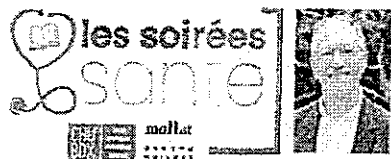
La cinquième Soirée santé Mollat/CHU a pour thème :

« Quels apports de l'hypnose et la méditation dans une médecine intégrative ».

et sera animée par le Pr François Sztark, responsable du centre de ressources et de recherche en hypnose et méditation au CHU de Bordeaux.

→ à suivre en direct le 29/03 à 18h sur le compte Facebook et sur la chaîne YouTube de la librairie Mollat <https://www.youtube.com/user/LibrairieMollat> ou en différé sur les chaînes YouTube de la librairie Mollat et du CHU de Bordeaux :

<https://www.youtube.com/user/CHUBordeaux>



Pr François Sztark
Responsable du centre de ressources et de recherche en hypnose et méditation au CHU de Bordeaux

CONFÉRENCE ACCESSIBLE EN VIRTUEL

Quels apports de l'hypnose et la méditation dans une médecine intégrative ?

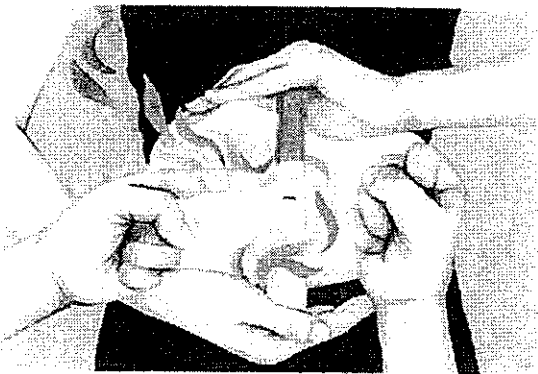
La médecine intégrative correspond à l'intégration, dans le parcours de soins d'un patient, des pratiques issues de la médecine conventionnelle et des pratiques complémentaires les plus adaptées à chaque patient. Elle tient compte de la personne dans sa globalité (corps, esprit, émotions, mode de vie ...) et permet une prise en soin personnalisée, où la relation thérapeutique est au premier plan.

Dans ce cadre, l'hypnose clinique et thérapeutique et la méditation de pleine conscience sont des interventions non médicamenteuses dont les bénéfices ont été montrés dans de nombreuses situations. Ces deux pratiques complémentaires sont de plus en plus souvent proposées par les professionnels de santé ; elles ont chacune des spécificités et des indications privilégiées qui seront discutées au cours de cette conférence.

(*) François Sztark est particulièrement investi dans la prise en charge de la douleur et propose des consultations d'hypnose clinique et thérapeutique, notamment dans le contexte périopératoire et obstétrical. Il est également instructeur MBSR et anime un programme de méditation de pleine conscience pour les soignants du CHU de Bordeaux.

Les contraceptions « naturelles » : féministes ou réacs ?

Emilie Massemin, Reporterre 9 mai 2025



Les contraceptions sans hormones trouvent un intérêt chez les écologistes. Sous prétexte de se réapproprier son corps, elles cachent pourtant un conservatisme et des dérives antisciences.

Elles ont décidé d'éviter toute contraception hormonale, et privilégient d'autres méthodes dites « naturelles ». Terminé la pilule et le stérilet, bonjour à la technique du calendrier et aux prises de température. « J'ai lu que les hormones contenues dans les pilules se retrouvent dans les urines puis dans l'eau, avec des effets sur les poissons », écrit à Reporterre Coline, qui évite les grossesses en analysant ses sécrétions et en utilisant une application de suivi de cycle. « Les préservatifs restent des déchets massivement polluants incompatibles avec mes convictions », selon Laëtitia, qui « s'observe » et « commence à savoir quel est son [pic] de fécondité ». Emma, elle, pratique la symptothermie, une méthode couplant observation de la glaire et prise quotidienne de sa température, depuis neuf ans, pour ne plus se « polluer » aux hormones...

Le succès de l'appel à témoignages sur les contraceptions dites « naturelles » lancé fin 2024 par Reporterre a été immédiat, et montre l'intérêt grandissant des écologistes pour ces méthodes basées sur la détermination de la période de fécondité de la femme — dont l'efficacité varie en fonction des techniques, ou est peu fiable, comme le retrait, ou coït interrompu, avec un taux de grossesse de 20% à un an d'utilisation courante, et que Reporterre a volontairement mis de côté.

Pour certaines, c'est une manière de concilier contraception et préoccupations écologiques, tout en apprenant à mieux connaître son corps. Mais cela peut aussi véhiculer une certaine

conception de la « nature » féminine — soumise à des fluctuations d'humeur, de libido et d'émotions au gré de ses variations hormonales.

Sensiplan, M Fertilité, Billings, Fertility Care... Ces méthodes restent largement minoritaires et touchent moins de 5% des femmes concernées par la contraception. « Force est de constater un regain d'intérêt des femmes pour les contraceptions non hormonales », observe cependant Geoffroy Robin, secrétaire général du Collège national des gynécologues et obstétriciens français (CNGOF).

Cette évolution remonterait à la « crise des pilules » de 3^e et 4^e génération fin 2012, et à leur déremboursement en 2013 en raison d'un risque de thrombose veineuse profonde — la formation d'un caillot dans le sang pouvant se compliquer en embolie pulmonaire.

L'engouement n'est pas seulement lié au respect de l'environnement, donc. Les écologistes restent toutefois parmi les premières à s'intéresser à ces méthodes, rappelle la sociologue Cécile Thomé, autrice de l'enquête *Des corps disponibles*.

Omniprésence des catholiques conservateurs

Dès 1976 paraît en France la traduction de *Lunaception*, de l'Étatsunienne Louise Lacey, qui invite les femmes à retrouver la « forme naturelle de la contraception féminine » en synchronisant leurs cycles avec celui de la Lune pour ne plus être « radioguidées » par la pilule.

En 1982, la journaliste féministe et écologiste Françoise-Edmonde Morin publie *La Rouge différence ou les rythmes de la femme*, où elle dénonce le caractère « totalitaire » des contraceptions médicalisées et promeut la méthode d'observation qu'elle utilise elle-même. Ces voix sont à l'époque peu audibles. « En France, la pilule a très vite été investie comme une conquête féministe. Dans les années 1970, ceux qui la critiquaient ou promouvaient d'autres méthodes étaient soupçonnés de vouloir priver les femmes du contrôle de leur corps reproductif », explique Cécile Thomé.

Ce sont finalement les catholiques qui ont développé les méthodes dites « naturelles », sous l'impulsion de l'encyclique *Humanae vitae* de 1968, qui rappelle l'interdiction de la contraception par l'Église. En reprenant une rhétorique écologiste et « féministe », surtout à partir des années 2010.

« La stérilité volontaire implique un gigantesque marché, avec son industrie pharmaceutique dominée par des géants comme Bayer-Monsanto, leader mondial des pesticides et des OGM, ses pilules chimiques pleines de perturbateurs endocriniens emballées dans du plastique et ses préservatifs en latex issu de la déforestation », charge la philosophe Marianne Durano dans son livre *Naitre ou le néant*, dans lequel elle plaide pour continuer à faire des enfants malgré la crise écologique.

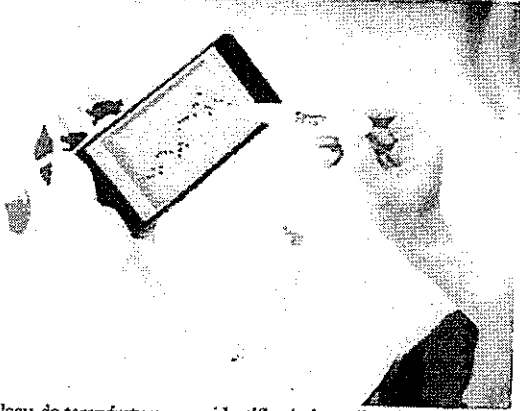


Tableau de température pour identifier le jour d'ovulation. © Collanges BSIP BSIP via AFP

Cécile Thomé y voit « une analogie faite par les catholiques, dans le cadre du développement de la thématique vaticane de l'écologie humaine, entre danger écologique et danger moral auxquels le monde serait confronté ». Contre lesquels il conviendrait de revenir à certaines normes religieuses présentées comme « naturelles » et intangibles : complémentarité des femmes et des hommes, modèle de la famille hétérosexuelle, rejet de la contraception médicalisée, de l'avortement et de la procréation médicalement assistée (PMA) pour les femmes seules et les couples lesbiens.

De fait, ces méthodes sont défendues par un courant catholique extrêmement conservateur. Marianne Durano fut un pilier des Veilleurs, un groupe opposé au mariage pour tous et à la PMA pour toutes.

L'association Fertility Care, qui promeut une méthode basée sur l'observation de la glaire, était présente à la Nuit du bien commun de 2021, une soirée de soutien à des organisations catholiques dures fondée par l'entrepreneur d'extrême droite et catholique traditionaliste Pierre-Édouard Stérin.

Glissement vers le « féminin sacré »

Les catholiques n'ont pas le monopole de l'utilisation de ces méthodes. La sociologue spécialiste de l'écoféminisme Constance Rimlinger a observé un recours accru à des contraceptions non hormonales chez des femmes rencontrées dans des lieux néotauraux permacoles.

Elles étaient déjà utilisées dans la seconde moitié des années 1970 dans la communauté non-mixte écologiste, féministe et non-violente des Circauds et transmises lors d'ateliers de *self-help* et d'autogynécologie, raconte l'éditrice et chercheuse Isabelle Cambourakis. On les retrouve aussi dans les milieux autonomes. L'idée est alors de s'émanciper de la médecine et de l'industrie pharmaceutique dans une perspective à la fois féministe et technocritique, tout en s'affranchissant d'éventuels effets secondaires liés aux hormones de synthèse.

De fait, *Reporterre* a reçu plusieurs témoignages de femmes trouvant dans les méthodes « naturelles » bien plus que simplement éviter une grossesse. Malgré les contraintes inhérentes à ces méthodes — comme une charge mentale accrue sur les femmes —, elles y puisent une reprise de contrôle et une meilleure connaissance de leur corps. « Je comprends mes besoins en sommeil, mon irritabilité peut varier selon le moment de mon cycle et cette connaissance me permet de donner du sens à mes émotions, ce qui me permet de les vivre au mieux », apprécie Coline.

« Cela renforce l'idée que les femmes sont gouvernées par leurs hormones »

Mais là aussi, un glissement peut se produire vers l'essentialisation des femmes — cette idée qu'elles disposent de qualités spécifiques liées à leur sexe biologique, par exemple le fameux « *instinct maternel* » — quoique sur un autre registre. Le « *féminin sacré* », un mouvement d'inspiration *New Age* qui reconnaît aux femmes une plus grande proximité à la nature et un pouvoir spécifique lié à leur capacité à porter la vie, est présent dans certains milieux écologiques, observe Constance Rimlinger.

Cette idée irrigue l'univers du développement personnel, avec des ouvrages proposant l'image des « *saisons internes* » de la femme — printemps après les règles, automne en phase lutéale, hiver pendant les règles — et appelant à en tenir compte dans sa vie quotidienne.

« Je trouve formidable de mieux connaître son corps. Mais attention au discours qui consiste à dire aux femmes qu'elles sont très créatives dans leur "printemps", mais qu'il vaut mieux qu'elles évitent de faire quoi que ce soit pendant leur "hiver", alerte Cécile Thomé. Cela renforce l'idée que les femmes sont gouvernées par leurs hormones et donc peu fiables, en réactualisant des schémas très anciens du type homme/culture et femme/nature. »

Dérives sectaires

Autres risques liés au fait que les formations aux méthodes de contraception basées sur l'observation du cycle soient principalement proposées par des organisations catholiques ou des praticiens en médecines alternatives, l'emprise, le découragement au soin, voire la dérive sectaire.

Après plusieurs mois sans obtenir de grossesse, Julie et son mari ont suivi une formation à la méthode symptothermique et à la naprotechnologie, une technique de « *restauration de la fertilité* » promue dans les milieux catholiques. « La monitrice ne nous a pas lâchés. Quand on lui a dit qu'on faisait des examens médicaux en parallèle, elle nous a répondu que la science pouvait se tromper », écrit la jeune femme à *Reporterre*.

« Elle essayait de nous éloigner de la science sous prétexte de la foi »

Finalement, le couple a coupé les liens et s'est tourné vers la fécondation in vitro (FIV). « Elle essayait de nous éloigner de la science sous prétexte de la foi », raconte Julie.

Une difficile quête de neutralité

Des acteurs émergents proposent une troisième voie. C'est le cas de Laurène Sindicic, ancienne avocate devenue naturopathe et formatrice à la méthode Sensiplan. « Quand je me suis formée, ces méthodes avaient une dimension soit très catho, soit très "cercles de femmes". J'avais l'impression d'être à contre-courant : je ne suis pas antipilule, je trouve cool d'utiliser des préservatifs en période fertile et je suis écolo, sans avoir envie de m'aventurer sur le terrain du "féminin sacré". J'avais besoin de quelque chose de neutre, scientifique, sans dimension spirituelle », raconte-t-elle à Reporterre.

Elle a fondé en 2020 la plateforme Émancipées, au ton résolument moderne et humoristique, qui connaît rapidement un succès important sur Instagram, démultiplié par le très populaire podcast Bliss. Ses « Fertility Club » et « Serenity Club » attirent toute sorte de profils : des femmes âgées de 21 à 45 ans, en couple ou célibataires, certaines souhaitant tomber enceintes et d'autres non.

« Il faut parler d'ovulation, de règles et c'est tout, sans parler de la Lune ou de yoni »

« Ces méthodes ont souffert d'approches parfois trop dogmatiques, regrette-t-elle. Il faut les remettre où elles sont, parler d'ovulation, de règles et c'est tout, sans parler de la Lune, de yoni ou que sais-je. C'est ainsi qu'on gagnera la confiance des femmes et du corps médical. »

De fait, le secteur médical, longtemps à la traîne, commence à s'y intéresser. « Lors de mes études de sage-femme il y a vingt ans, les méthodes "naturelles" ont été abordées en moins de cinq minutes, pour dire qu'elles étaient réservées aux couples écervelés qui voulaient des grossesses inopinées. J'ai aussi lu dans le livre de préparation au concours de l'internat de médecine en gynécologie qu'elles avaient donné le baby-boom... », se désole Marion Vallet.

La sage-femme a fondé en 2017 l'Institut de formation à la fertilité, et cofondé en 2021 l'association Focus Fertilité. Celle-ci propose des soirées de formation aux professionnels de santé et a élaboré un programme de formation pour les étudiants en maïeutique. Elle observe un intérêt grandissant : « En cette année scolaire 2024-2025, 5 des 35 écoles de sages-femmes de France ont intégré notre formation de six heures à la physiologie du cycle et aux méthodes d'observation. »

Cécile Thomé y voit une évolution intéressante. « Ces méthodes peuvent ouvrir des possibles pour les femmes en situation d'impasse contraceptive, lorsqu'elles ont tenté de nombreuses méthodes médicalisées et qu'aucune ne leur convient. Pour autant, il ne faut pas que ça devienne un prétexte pour taper sur les autres moyens de contraception comme la pilule, qui vont très bien à certaines. Ce qui doit primer en contraception, c'est le principe du choix et de l'ouverture des choix. »

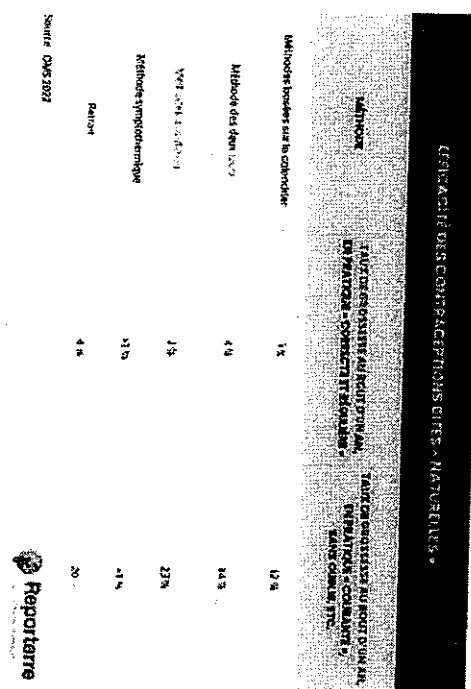
Moins de 5 % d'utilisatrices

D'après Santé publique France, 4,6 % des femmes concernées par la contraception recouraient à des méthodes dites « naturelles » — dans laquelle elle inclut la symptothermie, la méthode des températures et le retrait —

en 2016, « principalement après 25 ans, indépendamment du fait d'avoir des enfants ou non ».

Deux profils d'utilisatrices se dégagent : des « femmes sans diplômes, peut-être moins bien informées sur les autres contraceptions possibles et/ou pour qui un accès à une contraception médicalisée est plus problématique pour des raisons économiques », et « des femmes très diplômées, très informées et qui sortent ainsi de la norme sociale par refus des risques liés aux hormones ».

La sociologue Cécile Thomé a aussi observé que de nombreuses utilisatrices y recourent après des années d'errance contraceptive. C'est le cas de Sara, qui utilise désormais la symptothermie après avoir vécu « l'enfer » avec un stérilet hormonal : « acné, cheveux gras, sautes d'humeur, fatigue », jusqu'à un retrait par colioscopie car le dispositif avait migré sous son estomac.



Efficacité théorique (à g.) et réelle des contraceptions dites « naturelles ». © Reporterre

• Lire l'autre volet de notre enquête : Contraceptions

Fiche 1-2

Quand une dérive thérapeutique devient-elle sectaire ?

Le recours aux pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique (PNC-AVT) est devenu de plus en plus fréquent. Il s'agit dans la majorité des cas de pratiques qui ont pour socle le discours d'un personnage emblématique, qui dans bien des cas possède toutes les caractéristiques du gourou, ou bien de méthodes inspirées du courant New Age. Ces pratiques sont mises en œuvre le plus souvent par des non-médecins qui n'ont bénéficié d'aucune formation académique. Certains médecins de formation sont également parfois tentés d'utiliser ce type de procédés : ils n'hésitent pas alors à se faire radier de l'ordre pour pouvoir « exercer » sans risque de subir de sanctions ordinaires. Ce faisant, ils restent toutefois passibles de poursuites civiles et pénales de droit commun.

L'ensemble des pratiques non conventionnelles est constitué de méthodes présentées comme des pratiques de soins par leurs concepteurs ou promoteurs. Elles sont très différentes les unes des autres, tant par les techniques employées que par les fondements théoriques ou les références idéologiques invoquées. Leur point commun est de ne pas être reconnues, au plan scientifique, par la médecine conventionnelle et donc de ne pas être enseignées au cours de la formation initiale des professionnels de santé.

Si la maladie est un point d'entrée facile pour les mouvements à caractère sectaire, toute dérive thérapeutique n'est pas forcément sectaire. Un médecin peut croire fortement à une thérapie non éprouvée, complémentaire ou alternative, mais qui ne porte pas de danger en soi.

La dérive thérapeutique devient sectaire lorsqu'elle essaie de faire adhérer le patient à une croyance, à un nouveau mode de pensée. Prétextant l'inefficacité des traitements conventionnels, le pseudo-praticien va demander au patient d'avoir toute confiance

Notions générales

en lui car lui seul détent la méthode « miracle » apte à le guérir. Il y a un endoctrinement, une sujétion psychologique qui le conduit petit à petit à rompre avec la médecine, puis avec sa famille et son environnement. Le gourou thérapeutique propose non seulement de soigner, mais aussi de vivre autrement. Il se présente comme le détenteur d'une vérité. Tous ceux qui se mettent en travers de son chemin sont accusés soit de retarder la guérison, soit même d'être à l'origine de la maladie, d'où la rupture du malade avec ses proches et ses amis. Isolé, ce dernier va se retrouver encore plus facilement sous la coupe du « thérapeute » qui va l'amener progressivement dans un processus d'adhésion inconditionnelle à sa méthode, en lui proposant la vente d'ouvrages, la participation à des stages payants ou à des retraites coûteuses, le plus souvent à l'étranger, voire en l'orientant vers d'autres praticiens déviants.

La dérive thérapeutique à caractère sectaire s'accompagne donc d'un mécanisme d'emprise mentale destiné à éroder toute capacité de discernement du malade et à l'amener à prendre des décisions qu'il n'aurait pas prises autrement.

Sa dangerosité tient essentiellement au fait que sa mise en œuvre peut amener le patient à une double rupture :

- avec sa famille et ses proches ;
- avec son milieu de soin habituel, pouvant conduire à l'arrêt des traitements conventionnels.

Des témoignages reçus à la Miviludes permettent de mieux cerner la notion de dérive sectaire à caractère thérapeutique

XXXXXXXXXXXX

Le premier témoignage émane du frère de la victime.

Mrs sœur Nicolas S. a croisé des charlatans qui lui ont fait miroiter une guérison sans médicament. Elle est alors âgée de 41 ans, mariée d'une petite fille de 2 ans et passionnée par la danse sportive, elle est enseignante.

À la découverte de son cancer du sein en 2003, elle entreprend une chimiothérapie. Sa tumeur disparaît presque totalement, mais par sécurité, les médecins veulent opérer. Affaiblie, elle s'est remise à la théorie de Pythagore Honoré, qui préconise l'abandon de tous les traitements médicaux.

Sur les conseils de deux thérapeutes, dont un disciple de Hameur, Mrs Française X, son sœur se laisse convaincre que tout est psychologique ; ils finissent à orienter les soins.

Nicole dira à ses proches qu'elle n'a plus rien. Mais cela n'est pas sans conséquences sur son attitude : elle change et s'éloigne un peu plus de sa

famille. La manipulation mentale infligée par le disciple de Hamer a consisté à l'isoler pour mieux la contrôler.

Deux ans plus tard, en août 2005, Nicole m'annonce qu'elle a toujours son cancer du sein, et que les os sont touchés, mais le disciple de la médecine nouvelle continue à lui expliquer que son cancer des os est normal : « ce sont les trous qui se referment ». Elle explique alors à son entourage ce qu'est la méthode Hamer. Mais l'état de ma sœur ne fait que s'aggraver : elle ne peut plus marcher mais Mme Française X lui redit que ces douleurs proviennent des trous qui se referment.

Deux mois plus tard, le 23 novembre 2005, Nicole décède, chez elle, dans d'horribles souffrances, laissant des proches dans la tristesse et la plus grande incompréhension.

Le second témoignage est celui de la sœur d'un malade atteint d'une tumeur de l'œil.

Mon frère a été abusé mentalement durant sa maladie et en est mort. Alain a été victime de charlatans de la médecine alternative et d'un médecin, le docteur Richard X, chirurgien installé dans le sud de la France.

En juillet 2006, une biopsie sur un petit bouton douloureux au visage provoquant une gêne de plus en plus perceptible au niveau de l'œil droit et défavorisant le fonctionnement normal des sinus est pratiquée.

Un mois plus tard, les médecins diagnostiquent une tumeur du sinus maxillaire. Mon frère, également Tamoin de Jéhovah, ne fait confiance qu'au docteur Richard X.

Un protocole médicamenteux, chimiothérapie et radiothérapie, est mis en place avec l'acupuncture. Alain suit son traitement durant trois mois environ... Il refuse l'extraction de sa tumeur jusqu'à son hospitalisation.

Durant une chimiothérapie, il m'avoue qu'il voit une kinésologue et qu'il envisage de mettre un terme au protocole chimique qui l'empoisonne. Selon lui, il lui suffirait de chercher les causes de la maladie et d'identifier les membres de la famille responsables de son cancer ! Il ne veut pas servir de cobaye à la médecine qui le traite comme un simple numéro.

Quand nous nous sommes revus, il m'a accusée « d'être responsable de sa leucémie déclarée ». Elle était dire, selon lui, « à notre mauvaise entente au moment de ses premiers soins » !

C'est à cet instant qu'il m'avoue qu'il a décidé de recourir à la médecine parallèle pour soigner son cancer : il prend alors plusieurs rendez-vous chez Mme Suzanne Y, kinésologue, et adepte de la « biologie tétate » de Claude Sabbach.

Mon frère décide également de rencontrer Paul Z. qui se prétend docteur en « décodage biologique ».

Au cours d'une « consultation », Paul Z. aurait dit à Serge que les hémorragies abondantes des sinus (et par la suite de l'orbite) étaient dues à l'efficacité du décodage biologique.

Mon frère reprend pendant quelque temps son traitement conventionnel. Plus tard, un certain David P., naturopathe, lui conseille la cure de Breuss. Cette cure fait perdre à Alain plus de 30 kilos. La tumeur évolue considérablement et provoque des lésions dentaires. Le naturopathe lui conseille alors de prendre de l'huile de pépin de raisin bien pour désinfecter et soulager les douleurs des gencives et des dents, et de prendre contact avec un dentiste énergéticien pour du décodage dentaire, car cette zone, qui est au niveau du palais, peut être touchée par des jupes énergétiques. Ce dentiste utilise des appareils qui sont censés identifier l'origine du problème dentaire. La séance coûte 75 euros et se déroule dans une résidence hôtelière.

9 avril 2008 : après des souffrances indescriptibles, Alain accepte enfin son hospitalisation.

Alain est décédé le 29 mai 2008 à l'âge de 42 ans.

Défis de la désinformation en santé : enjeux, initiatives et stratégies face à l'infodémie

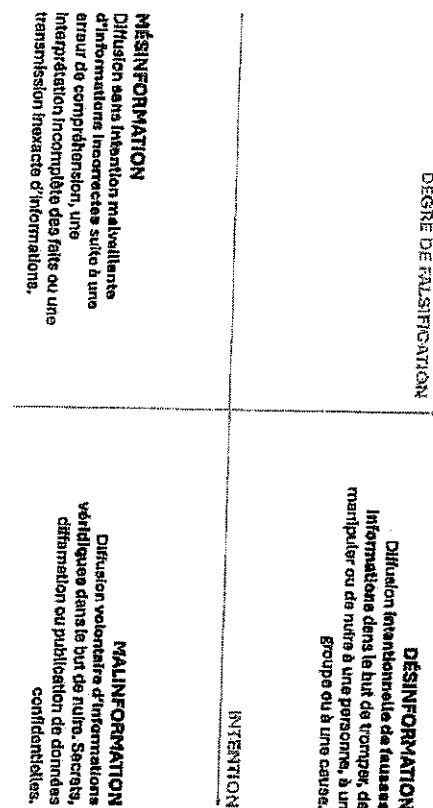
7 novembre 2025, VIH.org

Par Amélie Pelletier, Vih.org

ANRS INFODEMIE PREVENTION SANTE PUBLIQUE

Infobésité, désinformation, mésinformation, fake news, infodémie, etc., l'information relative à la santé est particulièrement touchée au travers des réseaux sociaux où la vérité scientifique ne suffit plus à convaincre. En résultent un affaiblissement de la parole scientifique et une fragmentation de la santé publique. Comment, dès lors, faire face pour transmettre des messages et atteindre les citoyens? C'est la question à laquelle ont tenté de répondre les intervenants du point presse organisé le 30 octobre par Yazdan Yazdanpanah, directeur de l'ANRS-MIE, agence qui s'est dotée d'un groupe de travail «infodémie».

Confrontés à un flux permanent d'informations de santé, il est parfois difficile pour certains de distinguer le vrai du faux, surtout dans des périodes de vulnérabilité comme la grossesse ou la vieillesse. Nutrition, nouvelles technologies, vaccination... tous les domaines sont concernés. La désinformation sur les maladies infectieuses émergentes, orchestrée par la sphère complotiste antivax, est particulièrement préoccupante car elle peut réduire les chances de vie, a souligné Priscille Rivière, responsable du service de presse de l'Inserm.



Éducation à la littératie médiatique : Désinformation, Mésinformation et Malinformation, des concepts entre fausification et intention. Institut supérieur de formation au journalisme (dernier accès : 26/08/2024)

Canal Détox «débunke» les fake news

Dès 2018, l'Inserm s'est mobilisée en créant Canal Detox. Ce site Internet non seulement «débunke» les fausses informations et déconstruit les idées reçues, mais dresse un état des lieux de la science sur une question donnée. Calqué sur le modèle de fact-checking existant dans les médias, Canal Détox propose une centaine de contenus portant sur des sujets variés en réaction à l'actualité ou intemporels, datés et validés par au moins deux experts du domaine. L'outil met à disposition ses sources et propose une liste d'experts à contacter. Il est complété depuis 2021 par la cellule Riposte qui réunit une centaine de chercheurs de l'Inserm et de

l'ANRS qui peuvent intervenir dans les médias pour « débunker » de fausses informations. Conçu à l'origine pour les journalistes, il est de plus en plus sollicité par d'autres acteurs (universitaires, étudiants, éditeurs scolaires...), preuve d'une demande de plus en plus forte d'une information scientifique fiable et de qualité, a souligné Priscille Rivière. Une expérience reconnue au plus haut niveau puisque l'Inserm fait partie du comité de pilotage de lutte contre les fausses informations en santé pilotée par le ministère de la Santé. Mission confiée à Dominique Costagliola, Mathieu Molinar et Hervé Maisonneuve sous la forme d'un « benchmark » de toutes les initiatives françaises qui doit rendre ses conclusions et ses propositions d'actions d'ici la fin de l'année. Une campagne de communication sur les fausses informations a été lancée le 3 novembre dans le métro parisien.



Infodémie sur X : quand désinformation et manipulation fragmentent la santé publique

Pourquoi certaines informations scientifiquement exactes échouent à convaincre les citoyens ? Et à l'inverse, pourquoi les fausses informations touchent particulièrement certaines personnes ? Pour répondre à ces questions, Gilles Brachotte, (Université de Bourgogne Europe), a mené deux projets : Cocktail, dont l'objectif est de détecter les signaux faibles sur X, et Belzebot, qui vise à créer le premier outil français capable de détecter des

stratégies de manipulation orchestrées par des armées de robots sur X. À partir d'un corpus de plusieurs centaines de millions de tweets, le chercheur a analysé la façon dont la communication en santé a évolué depuis 2012 sur Twitter rachetée en 2022 par Elon Musk pour devenir X. « En 2012, lorsque j'ai commencé à étudier les discours sur Twitter, le petit oiseau bleu était une nouvelle forme d'AFP (Agence France Presse). Tous les acteurs y étaient présents [...]. Aujourd'hui, X reste une arène discursive où vont s'exprimer les responsables politiques, les journalistes, les experts, les institutions mais aussi des gens ordinaires et anonymes. L'étudier, c'est l'occasion d'observer et d'analyser un terrain d'expression privilégié sur l'infodémie », a expliqué le chercheur pour justifier le choix de cette plateforme.

Pour ce dernier, « les mécanismes et les algorithmes au cœur de X, qui mettent en avant les contenus les plus engageants, les logiques de recommandations et l'économie de l'émotion [constituent] un vecteur d'amplification de la désinformation et du désordre ».

Dans ce nouvel écosystème informationnel, le chercheur pointe du doigt l'incapacité des systèmes médiatique et social à maintenir un équilibre entre vitesse, vérification et confiance des contenus. En résulte une polarisation accrue des publics qui, à leur tour, alimentent cette désinformation. « La santé se politise, se moralise et la raison scientifique y perd son statut de référence partagée », analyse Gilles Brachotte. La vérité ne suffit plus à convaincre, les témoignages qui font écho à une expérience personnelle ont plus de poids viral. « Grâce à des algorithmes qui privilégient l'émotion par rapport à la véracité, les opinions se confirment dans des « chambres d'écho », le public se fragmente et les mêmes mots n'ont plus du tout le même sens empêchant le dialogue et faisant obstacle à toute politique de prévention sanitaire ». Tout devient débat. La cacophonie qui en

résulte nourrit la défiance à l'égard de la parole scientifique. En attestent différents sondages dont celui d'IfoP/Reboot/Fondation Jean-Jaurès d'octobre 2022 qui révélait, par exemple, que 17 % des 18-24 ans considèrent que « la science apporte plus de mal que de bien » et 41 % « autant de bien que de mal », quand 17 % de cette génération Z pensent « qu'il est possible que la terre soit plate ».

En brouillant les frontières entre savoir et illusion, l'intelligence artificielle ne va qu'amplifier cette dérive. Comment riposter ? En faisant de la pédagogie auprès du grand public afin de faire comprendre les mécanismes au cœur des réseaux sociaux et en communiquant bien, conseille le chercheur.

Projet européen Recover

Autre sujet abordé lors de la conférence de presse de l'ANRS, le projet européen Recover. Mené en 2020 dans 7 pays par Léonard Heyerdahl (Institut Pasteur), à partir des données collectées dans environ 2000 messages publiés sur Twitter, ce projet visait, entre autres, à mesurer l'influence de la mésinformation sur le taux d'adhésion de la population à une vaccination contre le Covid

En décembre 2020, moins de la moitié des Français y étaient favorables, mais 40 % des personnes exprimant leur refus se montraient prêtes à revoir leur position après que d'autres l'auraient acceptée ou après avoir constaté l'efficacité vaccinale dans d'autres pays. Les raisons d'une telle hésitation ? La suspicion d'un contrôle démographique, d'un avantage géopolitique, de rentes financières pour Big Pharma ou d'un contrôle social par l'État, « quatre thématiques auxquelles souscrivent la plupart des rumeurs du champ de la santé », a souligné Léonard Heyerdahl. « Plusieurs discours supputaient que la vaccination n'était qu'un prétexte pour museler la population ou un entraînement pour que le pouvoir exerce

de plus en plus de contrôle sur la population », a-t-il précisé.

L'enquête a également montré une confiance variable envers les différentes sources d'informations : très faible envers les politiques, elle était en revanche très forte envers les soignants et les scientifiques. Avec une nuance toutefois concernant ces derniers puisque les vaccino-septiques citaient volontiers des scientifiques controversés tels que l'ancien président de l'IHU de Marseille, Didier Raoult, condamné en février 2025 à une interdiction d'exercer la médecine pendant deux ans, en raison de ses prises de position en faveur de l'hydroxychloroquine comme traitement du Covid (alors que son inefficacité est prouvée) et pour des essais cliniques non autorisés.

S'il n'est pas possible de mesurer précisément l'impact de X sur la population – les personnes présentes sur ce réseau social n'étant pas représentatives de la population générale – les experts observent néanmoins une chute des provocations depuis le rachat de Twitter par Elon Musk, a indiqué Léonard Heyerdahl.

Éducation et pédagogie bienveillante

Lors d'une crise sanitaire, la peur modifie considérablement la manière dont les populations interagissent avec l'information. Si la pandémie de Covid a indubitablement permis à la population d'améliorer ses connaissances en matière de dynamique pandémique et de se préparer ainsi à une prochaine crise sanitaire, il faut également s'attendre à ce qu'elle soit plus critique à l'égard des recommandations officielles lorsque cette dernière surviendra, a mis en garde Sylvie Birand, responsable des pandémies à l'OMS. « La recherche d'informations va se faire dans un contexte d'infodémie où les informations fiables côtoient les rumeurs, les opinions, les fausses nouvelles ou les campagnes menées par des charlatans.

Un environnement dans lequel distinguer le vrai du faux est très difficile pour des non-spécialistes. Et les algorithmes des réseaux sociaux enferment les utilisateurs dans des bulles informationnelles, les exposant encore plus à des contenus qui renforcent leurs peurs ou leurs croyances, ce qui peut être très dommageable si celles-ci sont déjà erronées. »

Si la désinformation, volontairement trompeuse et malveillante, appelle une riposte juridique, la mésinformation appelle davantage d'éducation et de pédagogie bienveillante, estime la responsable de l'OMS. Elle invite les médias et la communauté scientifique à comprendre les peurs du public, à les reconnaître et à y répondre avec clarté afin d'établir un dialogue basé sur la confiance. « Si l'on traite les gens qui n'ont pas bien compris l'information de complotistes, on risque justement de les précipiter vers les sphères complotistes parce qu'ils vont se sentir incompris et dénigrés dans leurs croyances. Il est donc très important, entre les crises sanitaires, de donner aux populations des outils pour accéder à une information fiable mais aussi leur permettre de comprendre les enjeux sanitaires qui sont liés. Ça implique de renforcer leur littératie en santé, ainsi que leur esprit critique et leur capacité à naviguer dans un environnement complexe. », a-t-elle conclu invitant les autorités sanitaires à « reconstruire le capital confiance qui a été érodé ».

Répondre à la désinformation ou diffuser massivement l'information ?

L'information scientifique devenant un signal faible, il faut en augmenter l'accès, selon Sylvie Briand. Pour cette dernière, « les autorités sanitaires ont clairement intérêt à mettre en œuvre une stratégie pour essayer de comprendre comment on communique sur les sujets de santé au XXIème siècle sur les réseaux sociaux et en dehors ». Elle propose d'élargir le périmètre des intervenants en faisant appel aux

professionnels de santé qui ont la confiance de la population, quand Gilles Brachotte se dit favorable à l'utilisation des mêmes techniques que ceux qui font de la désinformation, notamment des bots, pour pouvoir lutter à armes égales.

Référence : conférence de presse de l'ANRS, 30 octobre 2025.